

**CALENDRIER**  
**APPEL GÉNÉRAL DES CAUSES EN MATIÈRES CIVILE ET FISCALE**  
**Année judiciaire 2024-2025**  
**DISTRICT DE QUÉBEC**

La juge coordonnatrice adjointe convoque les avocats et les parties non représentées à un appel du rôle général des causes des dossiers prêts à fixer pour instruction. Cet appel général des causes civiles et fiscales se tient à distance par visioconférence via la plateforme TEAMS, lequel a lieu aux dates qui suivent :

**Matière civile**

- 21 mars 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de septembre à décembre 2025;
- 26 juin 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de janvier à mars 2026;
- 31 octobre 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois d’avril à juin 2026.

**Matière fiscale**

- 13 juin 2025, pour fixer la date d’instruction entre les mois de septembre 2025 et juin 2026.

**La fixation des dossiers se fait de la manière suivante :**

- Instruction d’une durée d’une (1) journée : les vendredis;
- Instruction d’une durée de deux (2) jours : les jeudis et vendredis;
- Instruction d’une durée de trois (3) jours : les mercredis, jeudis et vendredis.

**Il incombe aux avocats et aux parties non représentées d’utiliser le lien TEAMS**, lequel est transmis par la Maître des rôles de la Cour du Québec lors de l’envoi de l’avis de convocation à l’appel général des causes.